

Compte-rendu de la séance du 28 mai 2020

Le Conseil Municipal de Bezannes s'est réuni à 20 h 00 en salle municipale.

Etaient présents :

Potar Dominique ; Bourquardez Joël ; ; Demessence Marie-Annick ; Cappé David ; Nowackowski Marie-Catherine ; Achtioui Samy ; Cattier Philippe ; Muscat Isabelle ; Millot Christine ; Labbe Fabrice ; Deris Isabelle ; Devolder Catherine ; Denison Pierre-Marie ; Toury Maxime ; Boulenger Delphine ; Boucault Brigitte ; Pace Gérard ; Turmel Christine ; Maujean Patrick

Mme Demessence Marie-Annick a été désignée secrétaire de séance.

M. Jean-Pierre BELFIE, maire sortant a ouvert la séance et procédé à l'appel des nouveaux membres élus.

Une minute de silence à la mémoire de M. Alain LESCOUET, maire de Saint-Brice Courcelles a été observée.

Suite à la mise en place du Conseil Municipal, le Maire sortant en a donné la présidence au doyen d'Age de l'assemblée : M. Joël Bourquardez.

A la demande trois conseillers et compte tenu des conditions sanitaires, la séance s'est déroulée à huis clos.

M. Joël Bourquardez a procédé à l'élection du maire, accompagné de deux assesseurs : M. Samy Achtioui et Mme Brigitte Boucault.

Suite au vote des conseillers au scrutin secret, M. Potar a été nommé Maire de la commune de Bezannes en obtenant 15 votes pour, 4 votes blancs.

M. Potar, a pris désormais la présidence de la séance du conseil municipal.

Après une allocution du Maire, il a été procédé à l'examen de l'ordre du jour, il a été décidé :

- De créer 5 postes d'adjoints au maire ;
- De procéder à l'élection des adjoints de la commune. La liste menée par M. Joël Bourquardez a obtenu 15 votes pour, 4 votes blancs. Ont été élus adjoints au Maire :

1er adjoint Joël BOURQUARDEZ
2ème adjoint Marie-Annick DEMESSENCE
3ème adjoint David CAPPE
4ème adjoint Marie-Catherine NOWACZKOSKI
5ème adjoint Samy ACHTIOUI

- De prendre acte de la lecture par M. le Maire de la charte de l' élu local
- De définir les indemnités de fonctions du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux délégués ;
- Des délégations du conseil municipal au Maire.

Questions diverses : Aucune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h37.



Le Maire

M. Dominique POTAR